



Section de Savoie



Compte-rendu commun de l'audience intersyndicale à l'IA sur l'inspection

Nos organisations syndicales SE-Unsa, Snudi-FO et SNUipp-FSU ont été reçues en audience par l'IA ce jeudi 11 février, sur la question de l'inspection individuelle.

Nous avons rappelé à l'IA le contexte actuel dans lequel se font les inspections, notamment sur la circonscription d'Aix les Bains, où l'IEN se refuse à indiquer le jour de sa venue et n'indique qu'une période entre deux vacances, tout en imposant la présentation et la préparation de documents pédagogiques peu compatibles avec une visite d'inspection non annoncée.

Ce procédé génère **stress, angoisse, et mal-être** chez les enseignants, et contribue à renforcer la défiance envers la hiérarchie, perçue comme malveillante. Ce mode d'inspection génère de la souffrance au travail, car participant à dégrader les conditions de travail.

Nos organisations demandent, tout simplement, le retour à des modalités telles que celles qui sont en usage habituellement, où l'IEN informe précisément du jour de sa visite. Nous voulions également nous saisir de cette occasion pour que s'engage une réflexion sur les demandes faites par les IEN en amont des inspections, en termes de documents préparatoires.

Sur ce point l'IA semble nous avoir entendus et a déclaré qu'un travail pourra être engagé avec les IEN en vue d'une harmonisation en termes de documents préparatoires à l'inspection.

Par contre sur la question des inspections : pour l'IA elle incombe aux IEN, et à eux seuls. Il souhaite respecter leurs démarches en la matière. Pour l'IA, les modalités, en particulier sur Aix les Bains, sont réglementaires (ce n'est pas ce point que nos organisations syndicales ont contesté). L'IA les a même qualifiée de « *bonnes* ».

Pour l'IA, l'IEN de cette circonscription informe de manière claire tous les enseignants sur ses attentes, leur indique une période de date à date, et les rapports d'inspection qui lui sont parvenus sont tous positifs, ce qui tend à démontrer pour le DASEN que les méthodes employées conviennent. En outre, ne pas indiquer de jour précis pour l'inspection laisse plus de souplesse aux IEN dans la gestion de leur emploi du temps, et leur évite d'annuler et reporter une inspection. Nos organisations ont rappelé que l'inspection était un moment important pour chaque enseignant. Moment très particulier qui n'arrive qu'une fois tous les 4 ans environ, et que rien ne justifie qu'il leur soit alors imposé un climat de défiance et de stress, là où ils seraient en droit d'attendre de la confiance de la part de leur hiérarchie. Pour l'IA, c'est parce que les habitudes ont été bousculées qu'il y a eu des réactions en début d'année.

Pour nos organisations syndicales, ce n'est pas le cas, et ces modalités continuent de faire réagir les collègues de la circonscription aujourd'hui encore.

Pour l'IA et l'IENA, l'inspection est une question centrale pour les IEN, dont le rôle est d'avoir un regard positif et un échange avec les enseignants, ainsi que recueillir les informations permettant de détecter les besoins de formation, l'accompagnement ou l'aide à mettre en place. Ils se défendent d'être « *piégeant* », « *infantilisant* » ou de chercher à « *déceler les failles* ».



Section de Savoie

En conclusion, l'IA nous a indiqué qu'il ne pense pas qu'à ce stade, il faille remettre en cause les modalités d'inspection actuelles. Il n'a toutefois pas opposé de fin de non-recevoir à nos demandes, demandant qu'on le laisse « réfléchir ».

Nos organisations syndicales ont fortement insisté sur le fait que les représentants de l'administration, l'IA, l'IEN adjointe, ou encore la secrétaire générale, ne mesuraient pas le degré à la fois d'exaspération et de mal-être de la profession. Les dernières décisions départementales, en termes de temps partiels particulièrement, sont venues accentuer cela. Nous avons mis l'IA en garde contre les conséquences de ce climat de défiance, et de souffrance au travail.

Il ressort de cet entretien que l'IA nous a écoutés attentivement comme il nous l'a indiqué, mais il n'est pas certain qu'il nous ait entendus !

Nos trois organisations syndicales ne comptent pas en rester là sur cette question et comptent se revoir pour déterminer les modalités à mettre en œuvre pour nous faire entendre de l'administration. Affaire à suivre.